

**RAPPORT DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE
DE PROMEPAR AM
SAISON DES ASSEMBLEES GENERALES 2020**

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte Général

1.2. Focus dividendes

1.3. Focus RSE

2. CALENDRIER DES AG 2020 AUXQUELLES PROMEPAR AM A VOTE

3. PERIMETRE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE DE PROMEPAR AM 2020

4. BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTES 2020 DE PROMEPAR

5. REPARTITIONS des votes PAR CATEGORIE DE RESOLUTION

5.1. Selon la classification AMF

5.2. Selon la classification Proxinvest

6. DEROGATION A LA POLITIQUE DE VOTE DE PROMEPAR AM

7. PERSPECTIVES 2021

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte Général Exceptionnel

La majorité des AG 2020 en France se sont déroulées à **huis clos** en raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19

- Selon le rapport annuel de l'AMF sur la gouvernance d'entreprise, 110 sur 118 se sont déroulés à huis clos, soit 93%.
- La plupart des entreprises ont diffusé l'évènement en **vidéo ou en audio**, en direct ou en différé, mais 20 sociétés n'ont pas du tout proposé de retransmission.
- La majorité des entreprises ont offert la possibilité de vote électronique en amont de leur AG, mais une petite vingtaine a seulement permis le vote par correspondance ou par procuration. En revanche **aucune entreprise n'a mis en place de vote en direct**, contrairement à ce qui s'est passé chez certains de nos voisins européens.
- Dans son rapport l'AMF a dénoncé **l'impact négatif** des dispositifs mis en place sur le droit des actionnaires et en particulier sur celui de poser des questions orales, de déposer des nouvelles résolutions ou de révoquer des administrateurs en séance.
- Ces conditions exceptionnelles ont eu un impact particulièrement négatif sur les votes des actionnaires individuels alors que les grands investisseurs institutionnels, plus habitués aux votes par correspondance ont largement voté.
- Une ordonnance du 2 décembre 2020 proroge les règles exceptionnelles mises en place tout en incitant les entreprises à anticiper et réviser les modalités de tenues et de participation (à distance) des actionnaires aux AG.

1.2. Focus sur les dividendes

En raison de la crise sanitaire et économique,

- Les **Etats Français et Allemand**, ont demandé aux entreprises qui ont bénéficié de l'aide publique, de **ne pas verser de dividendes et de ne pas racheter d'actions**
- La **BCE** a demandé aux **institutions financières** européennes de ne pas verser de dividende
- En mars 2020, il y a donc eu **débat** au sein de nombreuses entreprises pour statuer sur le maintien, la diminution ou le non-versement des dividendes, déjà annoncés au titre de l'année 2019 (qui avait été un très bon exercice pour beaucoup de sociétés). L'impact potentiel de la crise sur la solvabilité des entreprises (augmentation de l'endettement, diminution de la trésorerie et parfois dépréciation d'actifs) a conduit la plupart d'entre elles à diminuer voire annuler leurs versements des dividendes.

- Parmi les entreprises du **SBF120**, 22% ont réduit les dividendes qu'elles avaient prévu de verser en 2020 et 39% les ont purement et simplement supprimés (données à fin juillet).
- Concernant plus spécifiquement le **CAC 40**, 1/3 des émetteurs ont baissé de 10% à 50% leurs dividendes (**37% en moyenne**). Et 25% des sociétés les ont maintenus.

1.3. Focus sur la RSE

Cette année **les sujets extra financiers** ont été aussi importants que les sujets financiers dans les exposés des dirigeants, mais aussi dans les questions - quand celles-ci ont pu être posées- en particulier sur la **transition énergétique et le climat**.

Petit à petit se dessine une normalisation de la **prise en compte de critères extra financiers dans les politiques de rémunération** des dirigeants et des mandataires sociaux, mais il reste encore du chemin à parcourir pour plus de systématisation d'indicateurs précis et homogènes.

Dépôt de **résolutions externes** sur l'environnement

- Une coalition d'investisseurs a déposé 1 résolution externe chez **Total**, poussant le pétrolier à aller plus loin dans sa neutralité carbone sur les 3 « scopes », dans le monde entier. La résolution soumise au vote de l'AG, soutenue par Promepar AM, n'est pas passée mais Total a annoncé une nouvelle politique climat juste avant l'AG, suite à des discussions avec d'autres investisseurs engagés.
- Le fonds activiste TCI a souhaité déposer 2 résolutions externes chez **Vinci**, demandant d'instaurer chaque année un vote consultatif sur le sujet. Vinci a refusé de les soumettre à l'AG, arguant qu'elle viserait à modifier substantiellement la répartition entre CA et actionnaires au détriment du CA.

2. CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES AUXQUELLES PROMEPAR AM A VOTE

- Premier vote de PAM pour AG du SBF120 = Airbus le 16 avril 2020
- Dernier vote de PAM pour AG du SBF120 = Eurofins 16 décembre 2020

3. PERIMETRE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE DE PROMEPAR AM POUR LA SAISON 2020

Au 31 décembre 2020, Promepar AM a exercé ses droits de votes pour l'ensemble des titres du SBF 120 détenus en portefeuille et a commencé à étendre son périmètre de vote à des sociétés étrangères, soit :

- 65 sociétés du SBF120
- 3 sociétés étrangères

4. BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE SAISON 2020 DE PROMEPAR AM

	Nombre d'AG	Nombre de résolutions	%AG avec au moins 1 vote négatif	% votes OUI	% votes NON	% Dérogations
2020	68	1 592	91	72	28	3.7
2019	57	1314	100	66	34	3.5
2018	56	1192	96	64	36	4.6

5. REPARTITIONS PAR CATEGORIE DE RESOLUTION

5.1. Selon la classification AMF

Type de Résolution	Total	Oui	% de oui	NON	% de non
Approbation des comptes et affectation du résultat	186	175	94%	11	6%
Conventions dites règlementées	51	36	71%	15	29%
Décisions entraînant une modification des statuts	135	125	93%	10	7%
Désignation des contrôles légaux des comptes	29	11	38%	18	62%
Divers	459	316	69%	143	31%
Nomination et révocation des organes sociaux	220	180	82%	40	18%
Programmes d'émission et de rachats de titre de capital	408	202	50%	206	50%

5.2. Selon la classification Proxinvest

Type de résolution	Oui	Non	Abstention
** Proposition externe (divers) :	1	0	0
** Proposition externe portant sur les mesure en faveur des salariés :	1	0	0
** Proposition externe portant sur modification statutaire :	2	0	0
** Proposition externe portant sur un acte de gestion de compétence ordinaire :	1	0	0
Affectation du résultat	59	1	0
Approbation d'engagements postérieurs à l'emploi (indemnité de départ) pris par la société au bénéfice de	1	2	0
Approbation de dépenses non déductibles (articles 39-4 ou 223 quater du CGI)	1	0	0
Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non-dirigeants pour le nouvel exercice.	42	5	0
Approbation des comptes consolidés	59	0	0
Approbation des comptes sociaux connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du conseil et du rapport des commissaires aux comptes	57	0	0
Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au dirigeant au titre du dernier exercice.	66	46	0
Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au Président non-exécutif du conseil au titre du dernier exercice.	16	11	0
Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du code de commerce (« rapport rémunération »).	27	28	0
Approbation des principes de détermination, de répartition et de distribution des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour le nouvel exercice.	53	31	0
Approbation des principes de détermination, de répartition et de distribution des éléments de rémunération des mandataires sociaux non-dirigeants pour le nouvel exercice.	14	8	0
Approbation du rapport sur les conventions réglementées.	35	13	0
Attribution d'actions gratuites pour les salariés et mandataires sociaux dirigeants	14	21	0
Autorisation d'acquisition et de vente par la société de ses propres actions	51	9	0
Autorisation d'augmentation de capital en rémunération d'offres publiques d'échange par émission d'actions ou d'autres titres.	0	8	0
Autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions de préférence :	1	0	0
Autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés :	59	0	0
Autorisation d'augmentation du capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices :	25	0	0
Autorisation de consentir des options d'achat aux salariés et mandataires sociaux:	1	1	0
Autorisation de déroger aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS dans la limite de 10% du capital par an	0	12	0
Autorisation de réduction éventuelle du capital	22	18	0
Autorisation d'émission de bons de souscription autonomes sans DPS	0	2	0
Autorisation d'émission de bons en période d'offre publique (Bons Breton)	0	3	0
Autorisation d'émission d'obligations convertibles ou à bons de souscription sans DPS :	0	2	0
Autorisation d'émission d'options de souscription ou d'achat à consentir aux salariés et mandataires sociaux :	1	3	0
Autorisation d'émission par filiale de titres donnant accès au capital de la société sans DPS :	0	1	0
Autorisation d'une émission réservée à tiers dénommé	2	1	0
Autorisation générale d'augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature non spécifiés	1	25	0
Autorisation préalable d'une émission réservée à tiers non encore dénommé (actions et autres valeurs mobilières telles obligations convertibles, bons ou titres divers) (renonciation au DPS).	0	3	0
Autre autorisation de l'assemblée ordinaire requise	1	0	0
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription :	26	5	0

Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription	1	65	0
Election en concours statutaire d'un administrateur (actionnaires salariés, autre..) :	3	9	0
Fixation de l'enveloppe annuelle de rémunération de membres du conseil	11	4	0
L'assemblée générale extraordinaire prend acte de décisions spécifiques du conseil d'administration :	4	1	0
L'assemblée générale ordinaire prend acte de décisions spécifiques de gestion du conseil d'administration :	2	2	0
Limitation globale d'augmentation de capital par émission avec et sans DPS	12	0	0
Limitation globale d'augmentation de capital par émission sans DPS	2	0	0
Mise en conformité des statuts ou mesures corrélatives en ligne avec les résolutions ci-dessus :	14	0	0
Modification des statuts (Divers) ou modification d'autorisations antérieures	19	2	0
Modification des statuts : âge maximal du Directeur Général	1	0	0
Modification des statuts : changement de nature et/ou de droits des titres du capital social (réduction ou dilution) :	1	0	0
Modification des statuts : conseil d'administration (composition, missions, rémunérations spéciales) :	74	0	0
Modification des statuts : création d'un dividende majoré	1	0	0
Modification des statuts : création ou réduction du seuil statutaire de déclaration, mise au nominatif oblig, notification oblig., régime NRE	0	2	0
Modification des statuts : mesure favorable à l'information ou à l'égalité des actionnaires :	3	0	0
Modification des statuts : objet social / siège social / raison sociale / nominal des actions (division de la valeur du titre) :	12	4	0
Modification des statuts: création de classe spéciale d'actions (actions de préférence...)	1	0	0
Modification des statuts: possibilité de distribution de dividendes en actions :	1	0	0
Nomination / renouvellement de ??? en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 ans.	2	4	0
Nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire	4	0	0
Nomination soit Ratification de la cooptation	68	12	0
Nomination/Renouvellement en qualité de censeur	0	4	0
Non défini	1	0	0
Option de sur-allocation sur une émission sans DPS ("green shoe") :	0	27	0
Option pour le paiement du dividende de l'exercice en actions	2	3	0
Pouvoirs pour les formalités liées à l'assemblée (dépôts, publicité...).	59	0	0
Quitus aux administrateurs.	26	7	1
Renouvellement du mandat	113	24	0
Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire	6	16	0
Révocation démission non renouvellement actés du mandat d'un administrateur ou autre mandataire	3	0	0
Transformation/refonte des statuts en régime de gouvernance affaiblie (PDG, commandite par action...) :	0	2	0

6. DEROGATIONS A LA POLITIQUE DE VOTE DE PROMEPAR AM

Cette année nous avons dérogé à moins de 4% à notre politique de vote.

Parmi ces dérogations, nous avons voté :

- **Oui**, sur certains pourcentages de femmes au conseil d'administration légèrement inférieur aux 40% mais s'en rapprochant (ex : Airbus - Edenred - Nexity - Véolia)
- **Oui**, pour l'attribution de certaines actions gratuites quand les critères de performance étaient acceptables et long terme (ex : ArcelorMittal - Nexans - Orpéa)

- **Oui**, à l'attribution d'actions de performance mesurée pour partie sur 2 ans et non 3 ans, mais avec des montants tout à fait raisonnables et un engagement ultérieur de mesure sur 3 ans (ex Europcar)
- **Non**, à l'autorisation de réduction de capital, malgré des flottants suffisants en cas d'incohérence avec un non-versement de dividende (ex : Alstom -BNPP - Eiffage - Engie - Orange - Soitec - Wordline)
- **Non**, à la nomination de commissaires aux comptes suppléants non justifié (ex : Tarkett)

7. PERSPECTIVES 2021

En 2021, Promepar AM portera une vigilance particulière sur 3 types de résolutions

- **Ratio d'équité** : Les entreprises seront attendues cette année sur les sujets de rémunération. Le ratio d'équité, introduit en 2019 par la loi Pacte, a été mis en œuvre par les entreprises pour la première fois en 2020. Cependant, comme l'AMF et le Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise (HCGE) ont constaté que ce premier exercice a été très hétérogène sur le sujet et n'a pas apporté la clarté attendue **sur les écarts de rémunération entre dirigeants et salariés** (différence de périmètre des salariés pris en comparaison – prise en compte ou non de la rémunération de long terme du dirigeant...)
- **Féminisation des Comex** : Après la loi Coppé Zimmerman sur la féminisation des conseils d'administration, l'Afep/Medef et le HCGE demandent un **objectif de 35%** de femmes au Comex (contre une moyenne de 22% dans le CAC 40 aujourd'hui).
- **Critères RSE** : plus de lisibilité et d'engagement sur l'inclusion de critères RSE dans la rémunération variable des dirigeants

Par ailleurs, nous soutenons la demande du Forum pour l'Investissement Responsable de réviser les **seuils de détention requis** pour déposer des résolutions externes en passant **de 0.5%** du capital pour les grandes capitalisations à **0.25%**.